

Les actions

- **une conférence de presse pour lancer officiellement la campagne régionale d'information du public, le mardi 8 octobre 2013** suivie de conférences de presse locale ou de communiqués de presse dans les différents départements de Rhône-Alpes ;
- **diffusion, par les communes concernées par la campagne, auprès de chaque foyer, des brochures d'information** accompagnées du « **magnet** », mis sous enveloppe à en-tête de la préfecture. Un stock est à disposition dans les mairies ;
- ouverture à compter du 4 octobre 2013 du **site internet** www.lesbonsreflexes.com dédié à la campagne, pour retrouver toutes les informations et actualités (dates et lieux des réunions publiques) et télécharger librement les outils ;
- **diffusion aux relais d'opinion et aux membres des CLIC** (comités locaux d'information et de concertation) **et CSS** (commissions de suivi de site)¹ de supports de la campagne (brochure, dossier d'information, lettre d'information ou affichette) ;
- **diffusion, par les recteurs des académies de Lyon et de Grenoble, aux directeurs d'école et aux chefs d'établissement scolaire** dont l'établissement est situé sur une commune concernée par la campagne, de la **chemise pédagogique** ;
- ouverture d'un compte **twitter** « **lesbonsreflexes** » et d'une page **Facebook** « **les bons réflexes** » pour communiquer sur l'actualité de la campagne et en particulier sur la tenue des réunions publiques ;
- **organisation de réunions publiques** dans les principaux bassins d'information, en présence de représentants de l'Etat, des collectivités et associations locales, des industriels du bassin, afin que la population concernée puisse échanger avec ces acteurs et poser des questions. 22 réunions publiques sont planifiées : 3 dans l'Ain, 2 en Ardèche, 2 dans la Drôme, 9 en Isère, 1 dans la Loire, 5 dans le Rhône ;
- **représentations de la pièce de théâtre « Oui, mais si ça arrivait... » dans plusieurs écoles de la région**, accompagnées d'une formation auprès des enseignants. 24 représentations sont prévues à ce jour dans toute la région, dont 2 à Pont-de-Claix dans le cadre de la Fête de la science ;
- **organisation de deux concours dans les écoles primaires, les collèges et les lycées**, « Classe Tourisk' » pour créer un guide d'information sur les risques industriels majeurs (du CE2 à la 5ème) et « Act'risk studio » pour créer une vidéo (de la 4ème à la Terminale) ;
- **participation, dans le département de l'Isère, à la Fête de la science (du 9 au 13 octobre)** - Village des sciences, aux Moulins de Villancourt, à Pont-de-Claix. Les outils, dont le serious game et les clips vidéos seront mis à disposition, le secrétariat de la campagne sera présent pour répondre aux questions. Le 11 octobre, pour les scolaires : deux représentations de la pièce de théâtre suivies d'une démonstration des pompiers de la plateforme chimique du Pont-de-Claix. Le 12 octobre, pour le grand public : deux mini-conférences autour du dessin animé « Arlette la tortue d'alerte ».
- **deux expositions itinérantes sur le nucléaire à destination du public scolaire**, une destinée au second degré et mise à disposition par l'IRSN et l'autre adaptée pour un public plus jeune (CM1-CM2), seront proposées dans les communes de la région concernées par le risque nucléaire.

1 Les CLIC créés par la loi Bachelot en 2003, et remplacés par les CSS depuis la loi Grenelle 2 de 2010, sont des espaces d'échange et de concertation où les différents acteurs du risque, dont les riverains, peuvent confronter leurs idées.